

CYBER-HARCÈLEMENT

Les différentes formes d'agressions numériques :



- Moquerie en ligne
- Photos et vidéos humiliantes
- Propagation de rumeurs
- Création d'un profil à l'encontre d'une personne
- Envoi de messages injurieux ou menaçants



Les solutions à adopter contre le cyber-harcèlement :



- * En parler à un adulte de confiance
- * Appeler un service d'écoute aux victimes
NET-ECOUTE au 0820 200 000
- * Porter plainte dans un commissariat ou une gendarmerie



Quelques chiffres sur le cyber-harcèlement :

15

C'est le nombre de minutes qu'il faut pour qu'une centaine de personnes aient accès à une photo ou vidéo humiliante sur les réseaux sociaux



500 000

C'est le nombre d'enfants cyber-harcelés en France début 2019 dont la majorité sont des collégiens



75%

C'est le pourcentage correspondant au cyber-harcèlement provenant du milieu scolaire



246 millions

C'est le nombre d'enfants et d'adolescents victimes de cyber-harcèlement dans le monde en 2017 d'après une estimation de Plan International





Comment prévenir le cyber-harcèlement ?

- *Ne pas afficher TOUTES ses informations sur son profil*
- *Sécuriser son mot de passe et le changer de temps en temps*
- *Paramétrer la visibilité de son compte seulement à ses amis*
- *Ne pas mettre des photos et des vidéos intimes de soi-même et des autres*

